

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1781

présenté par

M. Letchimy, M. Lurel, M. Manscour, Mme Taubira,
Mme Jeanny Marc, Mme Berthelot, M. Lebreton, M. Fruteau, Mme Girardin,
M. Jalton, M. Tourtelier, M. Brottes, M. Lesterlin
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers Gauche

ARTICLE 49

À l'alinéa 8, après les mots :

« outre-mer »

insérer les mots :

« ainsi qu'une synthèse des connaissances existantes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.